

14 Sports

Football/Classement FIFA

Le Gabon chute encore de 10 places

S.A.M.

Libreville/Gabon

LE football gabonais n'en finit plus de chuter dans l'indice FIFA puisqu'il est désormais 98e au niveau mondial, selon le dernier classement de l'organisation faitière du football international. Le Gabon, qui était 88e en juin dernier, a ainsi perdu 10 positions et se retrouve au 98e rang mondial. Il est coincé entre le Kazakhs-

tan (97e) et l'Irak (99e). Dans la zone CAF, le Onze national n'en mène pas large. Il se positionne maintenant à la 29e place, derrière le Mozambique (28e équipe africaine et qui avait posé quelques difficultés aux Panthères lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2018) et bien loin de la Guinée-Equatoriale (20e dans la zone CAF). Là également, le Gabon a perdu 10 places puisqu'il était auparavant 19e. Les trois meil-



Photo : Wilfried MBINAH

Jorge Costa est le premier responsable de cette perte de 33 places au classement FIFA depuis 2014.

leurs sélections africaines sont actuellement l'Algérie (1er), la Côte d'Ivoire (2e) et le

Ghana (3e).

En étant 98e dans l'indice FIFA, le Gabon n'est plus qu'à deux longueurs du Canada, actuel 100e, et à trois pas de sortir du classement des 100 meilleures formations mondiales. Avec sa position actuelle, le Gabon connaît son pire classement depuis novembre 2007. A cette époque, les Panthères étaient 104e sur le plan mondial. Un classement qu'elles ont également connu en 2005 et qu'elles pourraient

connaître de nouveau si d'aventure leurs performances ne s'amélioreraient pas.

Ce nouvel indice FIFA ne va pas forcément plaire aux supporters gabonais qui désespèrent depuis plusieurs mois des médiocres résultats du Onze national gabonais. Dont le premier responsable demeure Jorge Costa. Le Gabon, sous sa houlette, ayant perdu depuis 2014 (il était à la 65e place mondiale à ce moment, ndlr), 33 positions.

Football-Justice/Transfert de Neymar au FC Barcelone

Le parquet fait appel du non-lieu

AFP

Madrid/Espagne

Le parquet espagnol a fait appel, jeudi, du non-lieu rendu au profit de l'attaquant du FC Barcelone Neymar dans l'enquête sur d'éventuels faits de corruption commis entre 2011 et 2014, en lien avec son transfert au club. "Nous ne pouvons pas partager le point de vue du juge, qui

considère que les faits ne relèvent pas du délit de corruption entre particuliers", écrit le parquet dans ce recours. Le juge d'instruction de Madrid saisi de l'affaire avait conclu, le 8 juillet, que les comportements incriminés ne pouvaient pas faire l'objet de poursuites pénales, évitant ainsi un renvoi devant le tribunal de Neymar, désormais âgé de 24 ans, et son père, Neymar Da Silva Santos. L'ex-prési-

dent du FC Barcelone Sandro Rosell et le club, également poursuivis, avaient aussi été disculpés, de même que le FC Santos (club vendeur) et un dirigeant de Santos, Odilio Rodriguez.

Le juge de l'Audience nationale - spécialisée dans les affaires complexes - s'était cependant montré sévère, évoquant des manquements éthiques, semblant inviter le plaignant, le fonds d'investissement brésilien DIS,

propriétaire de 40% des droits de Neymar, à s'adresser plutôt aux juridictions civiles ou aux instances du sport. Le juge enquêtait après le dépôt d'une plainte par DIS, qui s'estimait lésé par les conditions du transfert. Officiellement chiffré à 57,1 millions d'euros, ce montant avait en réalité atteint 83,3 millions d'euros, selon une autre enquête de la justice espagnole. DIS, qui avait

reçu 6,8 millions d'euros sur les 17,1 versés au FC Santos, estime avoir été doublement lésé: du fait de contrats annexes dont le fonds n'a pas perçu sa part et à cause de l'accord d'exclusivité entre le Barça et Neymar empêchant d'autres clubs de surencherir. Au titre de cet accord d'exclusivité à travers lequel il a perçu 40 millions d'euros, le joueur "a altéré le libre marché de recrutement des foot-

balleurs", a estimé le parquet.

Par ailleurs, souligne le parquet, le juge n'a pas tenu compte de divers documents tendant à prouver les faits et l'existence d'une escroquerie organisée par le Barça et Santos au détriment de DIS pour cacher le montant réel du transfert. Il appartient désormais à la chambre des affaires pénales de l'Audience nationale de trancher.

Football-C1/3e tour préliminaire
Une affiche Fenerbahçe - Monaco

AFP

Paris/France

Le tirage au sort du 3e tour préliminaire de la Ligue des champions, effectué, hier, a accouché d'un choc entre Fenerbahçe, vice-champion de Turquie et Monaco, 3e du

Championnat de France 2016 et quart de finaliste de la compétition en 2015. Le match aller aura lieu en Turquie le 26 ou 27 juillet avant un retour à Monaco le 2 ou 3 août. Le tirage n'a pas gâté les Suisses des Young Boys de Berne qui héritent de l'épouvantail ukrainien

du Shakhtar Donetsk, éliminé cette année en demi-finale de l'Europa League par le futur champion Séville. Les autres duels déjà connus de ce tour opposeront l'Ajax Amsterdam au PAOK Salonique, le Sparta Prague au Steaua Bucarest, et le FC Rostov à Anderlecht.

Les vainqueurs de ces rencontres de la "voie de la ligue" affronteront en barrages un groupe de cinq clubs: Manchester City, Porto, Villarreal, Borussia Mönchengladbach et l'AS Rome. Le tirage au sort des barrages sera effectué le 5 août. Le tirage de la "voie des

champions", dont le 2e tour préliminaire n'est pas terminé, mettra le vainqueur du match Hapoël Beer-Sheva (Israël) - FC Sheriff Tiraspol (Moldavie) sur la route du champion de Grèce, l'Olympiakos. Le vainqueur du duel entre le Celtic Glasgow et le sur-

prenant club de Gibraltar du Lincoln FC, vainqueur du match aller 1-0, affrontera soit les Lituanais du Zalgiris Vilnius, soit les Kazakhs du FC Astana, qui avaient atteint la phase de poule de la Ligue des champions l'an passé, une première pour un club du pays.

Football/Sélections nationales

Andreï Shevchenko nouveau sélectionneur de l'Ukraine

AFP

Kiev/Ukraine

L'ancien attaquant de l'AC Milan et Ballon d'or 2004, Andreï Shevchenko, a été nommé sélectionneur de l'Ukraine,

a annoncé, hier, la Fédération ukrainienne de football. Shevchenko (39 ans), qui était jusque-là sélectionneur adjoint, a signé un contrat de deux ans avec une option pour deux années supplémentaires, précise la fédération dans un

communiqué. Il succède à Mikhaylo Fomenko, démissionnaire après l'élimination de l'Ukraine dès le premier tour de l'Euro-2016, après trois défaites (contre l'Allemagne, la Pologne et l'Irlande du Nord) et sans avoir marqué le moindre but.

Shevchenko est le meilleur buteur de l'histoire de la sélection ukrainienne avec 48 buts inscrits en 110 matches. Cinq fois champion d'Ukraine avec le Dynamo Kiev de 1995 à 1999, il a explosé ensuite sous le maillot de l'AC

Milan, inscrivant 175 buts en huit saisons (de 1999 à 2006, puis en 2008-2009), ponctuées d'un Ballon d'or, d'une Ligue des champions (2003), d'une Coupe d'Italie (2003) et d'un titre de champion d'Italie (2004). Entre-temps, il a rejoint

Chelsea avant de revenir en 2009 au Dynamo Kiev où il a achevé sa carrière. Le Ballon d'or 2004 sera assisté de l'Espagnol Raul Riancho, jusque-là entraîneur adjoint du Dynamo Kiev, et de l'ancien international italien Mauro Tassotti.

JO-2016/Dopage

Lutte : l'Australien Kumar suspendu pour dopage

AFP

Sydney/Australie

Le lutteur australien Vinod Kumar a été suspendu quatre ans pour dopage suite à un

contrôle positif, a annoncé, hier, le Comité olympique australien, qui a demandé son retrait de l'équipe pour les Jeux de Rio (5-21 août). "Le Comité olympique australien (AOC) a demandé à

l'équipe de lutte australienne de retirer Vinod Kumar de l'équipe pour les jeux Olympiques de Rio-2016 suite à une violation du code anti-dopage", a déclaré l'AOC. Le Comité a précisé que

l'analyse des échantillons A et B s'était révélée positive, sans préciser la substance. Kumar a été contrôlé positif lors du tournoi de qualification olympique Afrique/Océanie qui

s'était déroulé, en Algérie, en avril, où il avait terminé deuxième des -66 kg, gagnant ainsi son billet pour les JO. "Il a été suspendu 4 ans mais, il a 30 jours pour faire appel auprès du Tribunal arbi-

tral du sport", a ajouté l'AOC.

Kumar était l'un des deux australiens qualifiés pour Rio en lutte gréco-romaine, en plus de deux autres athlètes en lutte libre.